



Bordeaux, le 20 août 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

>>> Circulation toujours très active du virus en Nouvelle-Aquitaine, la vigilance et le respect des gestes barrières s'imposent toujours

Du 9 au 15 août (semaine 32), le virus circule toujours très activement en Nouvelle-Aquitaine même si observe une baisse du taux d'incidence (190,1 / 100 000 habitants contre 199 / 100 000 habitants semaine 31) et du taux de positivité à 3,2 % (4,3 % semaine 31).

Le taux d'incidence reste relativement stable dans toutes les tranches d'âge sauf pour les 15-44 ans qui présentent toujours le taux le plus élevé (334,1 / 100 000 habitants). On observe qu'il est en hausse dans cinq départements : la Charente, la Corrèze, la Creuse, les Deux-Sèvres et la Haute-Vienne et qu'il continue à diminuer dans deux départements du littoral : la Charente-Maritime et la Gironde.

Le taux de positivité diminue ou reste stable dans l'ensemble des départements. Il est partout en deçà du seuil d'attention des 5 % pour la 3^{ème} semaine consécutive.

Le taux de dépistage augmente fortement (5 854 / 100 habitants), notamment chez les 15-74 ans.

Le nombre de nouvelles hospitalisations et d'admissions en service de soins critiques continuent d'augmenter dans les départements de Nouvelle-Aquitaine et notamment en Gironde.

La mutation L452R, portée principalement par le variant Delta, continue sa progression toujours très en rapide en Nouvelle-Aquitaine.

Situation sanitaire du 09 août au 15 août 2021 //////////////////////////////////									
Département	Testés	Tests positifs	Taux de positivité (%)	Taux d'incidence pour 100 000 hab.	Total positifs du 21/01/20 au 15/08/21	Hospitalisations au 15/08/21	Dont réa. au 01/08/21	Total Retours à domicile depuis le 21/01/20	Total décès à l'hôpital depuis le 21/01/20
Charente	17 064	447	2,6 ⬇ (- 0,3 pt)	128,4 ⬆ (+ 27,3 pts)	16 879	18	4	688	159
Charente-Maritime	37 216	1 143	3,1 ⬇ (- 1,3 pt)	176,6 ⬇ (- 35 pts)	29 672	82	16	1 266	342
Corrèze	12 600	366	2,9 ⬇ (- 0,6 pt)	152,3 ⬆ (+ 24,1 pts)	14 445	19	5	940	221
Creuse	4 759	67	1,4 = (+ 0 pt)	57,6 ⬆ (+ 19,8 pts)	5 651	19	1	603	97
Dordogne	21 083	705	3,3 ⬇ (- 1 pt)	172,6 ⬆ (+ 14,9 pts)	23 863	104	6	919	232
Gironde	112 944	4 082	3,6 ⬇ (- 1,3 pt)	249,9 ⬇ (- 35,4 pts)	115 816	200	36	5 798	1 099
Landes	22 371	829	3,7 ⬇ (- 1,2 pt)	201,2 ⬇ (- 19 pts)	26 228	19	5	978	252
Lot-et-Garonne	21 139	731	3,5 ⬇ (- 0,9 pt)	221,3 ⬆ (+ 17,6 pts)	20 532	18	5	905	186
Pyrénées-Atlantiques	45 023	1 812	4,0 ⬇ (- 1 pt)	265,2 ⬇ (- 14,4 pts)	46 355	91	17	2 169	488
Deux-Sèvres	18 333	467	2,5 ⬇ (- 0,3 pt)	125,3 ⬆ (+ 18,2 pts)	25 504	21	5	1 174	261
Vienne	21 509	426	2,0 ⬇ (- 0,6 pt)	97,4 ⬆ (+ 5,7 pts)	26 954	17	5	1 359	273
Haute-Vienne	17 197	331	1,9 ⬇ (- 0,2 pt)	89,3 ⬆ (+ 25,6 pts)	24 138	34	5	1 242	329
Nouvelle-Aquitaine	351 238	11 406	3,2 ⬇ (- 1,1 pt)	190,1 ⬇ (- 8,3 pts)	376 037	642	110	18 041	3 939

Source : Données de Santé publique France Nouvelle-Aquitaine



En cette période estivale, agissons individuellement et collectivement et ne relâchons surtout pas notre vigilance.

Face au virus, chaque geste compte !

N'abandonnons pas les gestes barrières, notamment le port du masque quand la distanciation physique n'est pas possible et/ou que l'on évolue dans un espace clos où les risques de contamination au variant delta sont élevés. Les jeunes adultes insuffisamment vaccinés, sont susceptibles de contaminer les plus fragiles, notamment lors de soirées festives ou de rencontres familiales.

>>> Point sur la vaccination : bilan régional au 18 août 2021

Au 18 août dernier, 4 524 259 Néo-Aquitains avaient reçu au moins une dose de vaccin (75,4 %) et 3 869 593 ont leur schéma vaccinal complet (64,5 %). En termes de couverture vaccinale de sa population (schéma complet) la Nouvelle-Aquitaine est la 3^{ème} région métropolitaine, après la Normandie (65,25 %) et la Bretagne (64,9 %).

Cumul du nombre de vaccinations au 18 août 2021 //////////////				
Département	Au moins une dose de vaccin (N)	Couverture vaccinale une dose (%)	Deux doses de vaccin (N)	Couverture vaccinale deux doses (%)
16 - CHARENTE	256 979	73.8	216 604	62.2
17 - CHARENTE-MARITIME	514 268	79,5	436 593	67.5
19 - CORRÈZE	180 509	75,1	153 934	64.0
23 - CREUSE	88 810	76.4	74 521	64.1
24 - DORDOGNE	294 682	72.2	245 170	60.0
33 - GIRONDE	1 206 176	73.8	1 028 010	62.9
40 - LANDES	325 590	79.0	292 040	70.9
47 - LOT-ET-GARONNE	240 969	72.9	203 851	61.7
64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	542 597	79.4	479 790	70.2
79 - DEUX-SÈVRES	277 227	74.4	235 341	63.2
86 - VIENNE	320 659	73.3	266 499	60.9
87 - HAUTE-VIENNE	275 793	74.4	237 240	64.0
Nouvelle-Aquitaine	4 524 259	75.4	3 869 593	64.5

Source : Données extraites de Vaccin Covid, CNAM, exploitées par Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

En savoir plus sur les données épidémiologiques et la vaccination en Nouvelle-Aquitaine (indicateurs vaccination des résidents et professionnels d'EHPAD et USLD, par classe d'âge par département, etc.)

> [COVID-19 - Points épidémiologiques régionaux Coronavirus Nouvelle-Aquitaine Juillet/Août 2021](#)

Il est à noter qu'en Nouvelle-Aquitaine, 1/3 des 12-17 ans ont une couverture vaccinale complète, 34,4 % de cette classe d'âge ont reçu deux doses de vaccins.

Vaccination 1 dose par tranches d'âge au 18 août 2021 //////////////////////////////////												
	12-17		18-39		40-49		50-64		65-74		75 et plus	
	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)
16-Charente	14 048	60.8	56 438	73.8	33 487	78.9	66 294	89.1	46 582	>95.0	40 066	92.2
17-Charente-Maritime	31 319	72.6	115 554	86	66 439	84.7	121 802	91.3	99 363	>95.0	79 679	93.4
19-Corrèze	10 379	65.3	40 625	80.7	24 030	82.4	43 925	86.6	31 736	92	29 745	90.8
23-Creuse	4 550	64.7	18 038	84	10 748	80.4	23 058	85.9	17 248	91.7	15 137	88.7
24-Dordogne	15 886	61.5	60 334	77.7	36 953	76.5	74 591	81.6	57 666	89.8	49 171	85
33-Gironde	71 608	61.1	361 277	78.5	187 564	85.2	278 163	92.9	169 847	>95.0	137 369	94.7
40-Landes	24 362	87.7	79 360	92	44 845	82.8	76 909	88.1	55 073	>95.0	44 919	91.2
47-Lot-et-Garonne	13 612	60	56 500	80.1	32 518	83.9	59 929	87.1	40 734	89.3	37 632	87.5
64-Pyrénées-Atlantiques	32 479	69.4	136 944	87.1	76 503	87	132 493	94.3	86 117	100.9	77 868	94.3
79-Deux-Sèvres	19 925	70.7	67 309	82.8	40 213	85.1	66 770	86.3	43 724	94.4	39 227	91.2
86-Vienne	18 832	57.8	86 106	76.1	45 033	85.1	76 099	91	49 851	>95.0	44 674	92.9
87-Haute-Vienne	15 754	63.1	68 135	78	37 580	84	67 450	90.2	46 682	95	40 099	88.2
Nouvelle-Aquitaine	272 754	65.7	1 146 620	81	635 913	83.9	1 087 483	90	744 623	>95.0	635 586	91.7

Source : Vaccin Covid, Cnam, exploitation Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

>>> Se faire vacciner, comment ?

Le virus delta circule de manière active dans l'ensemble du territoire et il demeure plus contagieux. Plus que jamais, la vaccination et l'application rigoureuse des gestes barrières sont des éléments clés pour contenir l'épidémie et protéger les plus fragiles.

Pour se faire vacciner plusieurs options s'offrent à vous :

- Prendre un rendez-vous en ligne via le site sante.fr dans un centre de vaccination ou chez un

professionnel de santé (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme)

A noter : en Nouvelle-Aquitaine, l'ARS a mis à disposition des professionnels de santé libéraux (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme) des doses de vaccin Pfizer pour rendre encore plus facile l'accès au vaccin, en proximité. L'objectif de cette simplification du parcours vaccinal est bien d'inciter chacun à se faire vacciner rapidement, notamment les personnes fragiles qui peuvent ainsi échanger directement avec leur médecin traitant ou leur infirmier s'ils se questionnent sur l'efficacité du vaccin ou ses effets secondaires.

- Appeler le numéro vert national 0800 009 110 (Ouvert de 6h à 22h, 7 jours sur 7)

 **La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC**

* Liste et modalités sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Mon âge	Ma situation	Janssen ou AstraZeneca	Moderna	Pfizer-BioNTech
0 à 11 ans inclus		Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner		
12 à 17 ans inclus	Quelle que soit ma situation		✓ • Mon lieu de soin • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Centre de vaccination (2 ^{ème} dose uniquement)	✓ • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
18 à 54 ans inclus	Quelle que soit ma situation		✓ • Mon lieu de soin • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Centre de vaccination (2 ^{ème} dose uniquement)	✓ • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
55 ans et plus	Quelle que soit ma situation	✓ • Mon lieu de soin • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • A domicile	✓ • Mon lieu de soin • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Centre de vaccination (2 ^{ème} dose uniquement)	✓ • Centre de vaccination • Mon lieu de soin

N.B. :

- Les personnes ayant déjà eu la Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou résultat de sérologie positif de plus de 2 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

version : mars/avril 2021

>>> Appel à volontariat « Renfort Antilles »

Depuis l'aggravation de la situation épidémique en Guadeloupe et en Martinique, **71 volontaires néo-aquitains** sont partis renforcer les équipes de soignants des établissements de santé ultra-marins (Guadeloupe, Martinique), très fortement éprouvés par l'accélération de l'épidémie depuis le début de la période estivale.

Compte tenu de l'évolution de l'épidémie dans les territoires d'Outre-mer, les prochaines semaines seront décisives et de nouveaux renforts sont encore nécessaires.

Les profils recherchés en priorité sont :

- médecins,
- infirmier(e)s
- aides-soignant(e)s, idéalement spécialisés en réanimation.

Il est encore possible de candidater.

Pour postuler, il faut contacter l'ARS Nouvelle-Aquitaine au 09 69 37 00 33

>>> Activation du Plan blanc en Nouvelle-Aquitaine : augmenter les capacités en réanimation pour anticiper la hausse possible des hospitalisations début septembre

Afin de prévenir l'aggravation de la situation épidémique en Nouvelle-Aquitaine les prochaines semaines, le

Directeur général de l'ARS a pris la décision d'activer le niveau 2 du Plan blanc le 10 août dernier.

Les établissements de santé sont tenus d'adapter leur organisation afin d'anticiper une hausse des hospitalisations et éviter les tensions hospitalières à la rentrée.

Au 17 août, les capacités en réanimation s'élèvent à 493 lits en Nouvelle-Aquitaine. Le taux d'occupation régional en réanimation est de 82,9 %. Le taux de patients atteints de covid-19 en réanimation est de 22,1 % (le seuil d'alerte est fixé à 20 %). Ce taux d'occupation permet encore de répondre aux besoins de prise en charge de tous les patients, Covid ou non, mais présentant des pathologies nécessitant une prise en charge en réanimation ou soins critiques.

L'ARS assure un suivi quotidien des capacités de réanimation, en lien avec l'observatoire régional des urgences (ORU) et l'ensemble des services de réanimation des établissements de santé de Nouvelle-Aquitaine, publics et privés. En 2020, cette stratégie avait permis d'armer plus de 600 lits de réanimation au plus fort de la Crise Covid et assurer la prise en charge immédiate des personnes en situation critique.

Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr